

## DECLARATION LIMINAIRE CGT FINANCES PUBLIQUES CTL DU JEUDI 25 JUIN 2020

Le Comité Technique Local convoqué aujourd'hui se tient pour la forme et non pour débattre véritablement des véritables dossiers qui impactent nos missions et la vie professionnelle des agents.

La poursuite de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, les effets de la loi de transformation publique sur la carrière des fonctionnaires, les nouvelles modalités de leur détachement d'office prévues par le décret du 13 juin 2020, le prélèvement des jours d'ARTT ou de congés, le versement de la prime COVID, les mouvements locaux de mutations établis par les directions sans réelle association des élus des personnels : tous ces dossiers ne sont pas abordés ou repoussés à plus tard. L'ordre du jour de ce CTL ne comprend presque intégralement que des points formels uniquement administratifs qui ne prêtent pas à un véritable dialogue contradictoire.

Le mouvement de mutation des personnels n'est abordé que pour information, sans aucun document fourni en pièces jointes.

**La CGT Finances Publiques continue de revendiquer la tenue de CAP nationales et locales pour les mutations avec la transmission de tous les documents qui étaient à disposition des élus lors des CAP de mutation : Tagerfip au 1<sup>er</sup> septembre 2020 avant mutation, liste des départs à la retraite prévus jusqu'au 31 décembre 2020.**

Durant la période de confinement, le dialogue social n'a pas été interrompu et il faut reconnaître qu'aussi bien la direction que les organisations syndicales ont pris toute leur part de responsabilité pour maintenir les contacts indispensables et traiter des dossiers liés au Plan de Continuité de l'Activité puis du Plan de Reprise de l'Activité.

Ce n'est pas étonnant de la part des organisations syndicales qui ont toujours été exigeantes et responsables comme vous le reconnaissez d'ailleurs dans votre message adressé aux agents.

Cependant, le dialogue social ne s'est exercé que sous la forme d'audio conférences, justifiées dans cette période particulière de crise sanitaire mais qui ne permettent pas aux représentants des personnels de prendre leur véritable place.

Celle-ci correspond à la défense des droits et garanties des personnels et à celle du service public et de toutes ses missions.

Au plan pratique, il est anormal qu'une direction comme celle du Gard soit en incapacité matérielle d'organiser une réunion en présentiel pour la totalité des élus du CTL.

Ce problème explique certainement l'absence de réponse de la direction à notre demande, formulée à deux reprises, pour l'élargissement de la convocation à ce CTL.

Nous espérons un «jour d'après» véritablement différent:

«Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour».

Mais qui a tenu ses propos?

Eh bien il s'agit de notre cher président qui invite à prendre des décisions de rupture!

Les élus CGT Finances Publiques du Gard.